



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
SERVICE DE LA PUBLICITÉ FONCIÈRE
ET DE L'ENREGISTREMENT
25 RUE DE LA BOUDRONNÉE
21 047 DIJON

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE DIJON
SERVICE DÉPARTEMENTAL DE L'ENREGISTREMENT

A DIJON, LE 26/01/24.

POUR NOUS JOINDRE :

Jours et heures d'ouverture : lundi, mardi, jeudi, vendredi
Réception : de 09h00 à 12h00
Mél. : polc.enregistrement.dijon@dgfip.finances.gouv.fr
Affaire suivie par : FILIPPI Florent
Téléphone : 03 80 28 65 38
Réf. : AV PARENT Simone

**PARENT FRANCOIS
5 GRANDE RUE
21 630 POMMARD**

Objet : **Demande de droits – contrat d'assurance-vie - complément**

Monsieur,

À la suite du dépôt de la déclaration partielle de succession, concernant le(s) contrat(s) d'assurance-vie souscrit(s) par Madame PARENT Simone dont vous êtes bénéficiaire, il s'avère que les droits de succession s'élèvent à **23 000 €** (22 741€ demandé précédemment **soit un complément de 259 €**) et dont le détail du calcul se trouve au verso du présent courrier.

Les droits sont à régler par virement de votre part sur le compte du *service de la publicité foncière et de l'enregistrement* ou directement par la compagnie d'assurance sur votre demande (cf. RIB ci-dessous), en précisant dans le libellé du virement AV suivi du Nom et Prénom du défunt / Nom et prénom du bénéficiaire.

RIB Service départemental de l'enregistrement de DIJON
RIB : 30001 00334 0000N050018 52
IBAN : FR27 3000 1003 3400 00N0 5001 852
BIC : BDFEFRPPCCT

Cette demande de droits ne vaut pas certificat d'acquiescement.

Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

L'Agent Principal des Finances Publiques
FILIPPI Florent

CALCUL DES DROITS DUS

Compagnie d'assurance et N° de(s) contrat(s)	- CARDIF VIE 00542990.0009- CARDIF VIE 00542990.0008	
Total des primes des contrats déclarés	244 732 €	
Nom du bénéficiaire	PARENT Francois	
Quote-part Assurance-vie	56 874 €	
Quote-part abattement Assurance-vie	7 088 €	
Abattement légal	7 967 €	
a. Part taxable	41 819 €	
b. Taux c. Retranchement	55%	0
Droits à percevoir (= a x b - c)	23 000 €	
TOTAL DES DROITS DUS	22 741€ demandé le 24/01/2023 259 € complément	

Le montant des droits dus est calculé sur la base des éléments que vous avez fournis lors du dépôt de la déclaration partielle d'assurance-vie.